



INTERNATIONALER KONGRESS

FRÜHKINDLICHE MEHRSPRACHIGKEIT
MULTILINGUISME PRÉCOCE
MULTILINGUALISM IN EARLY CHILDHOOD

CONGRESSHALLE SAARBRÜCKEN · 17./18. SEPTEMBER 2007

Martine Desse

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

1, rue du Pont Moreau

F-57036 METZ cedex 1

Tél. +33 (0)3 87 37 58 93

www.cg57.fr

martine.desse@cg57.fr

Le projet INTERREG mosellan sarrois pour la promotion de la langue du voisin

«Echanges d'assistants éducatifs de langue au profit d'écoles de Moselle et Kindergarten de Sarre»

Dienstag, 18. September 2007, 11.00 – 13.00 Uhr

Historique :

Le Conseil Général de la Moselle a engagé depuis une vingtaine d'années une politique visant à favoriser l'apprentissage de la langue et de la culture du voisin plus spécifiquement l'allemand.

Plusieurs types d'actions ont vu le jour :

des actions ponctuelles que Conseil Général de Moselle assume seul. Elles se traduisent principalement par des soutiens financiers (soutien aux échanges entre classe, constitution de fonds documentaires, échanges de professeurs, soutien au centre transfrontalier, distribution de dictionnaires...), d'autres initiatives en partenariat avec la Sarre ou l'Allemagne. qui permettent aux élèves mosellans et sarrois de partager leur expérience (concours à destination des collégiens par exemples). Actuellement le Conseil Général de Moselle participe à la réalisation d'EXTRA, journal rédigé par de jeunes lycéens mosellans et sarrois et diffusé dans la presse.

En 2000, un tournant décisif est marqué avec la mise en place du dispositif d'échanges d'assistants éducatifs au profit d'écoles de Moselle et de Kindergärten de Sarre. En effet, les acteurs qui travaillent sur les sujets tel qu'éducation, pédagogie, apprentissage des langues, économie ont pris conscience de l'importance de l'apprentissage précoce des langues et de la nécessité de regrouper les compétences pour créer un dispositif transfrontalier unique en son genre réunissant collectivités territoriales et institutions publiques et privées de Moselle et de Sarre. Ce programme d'action a été reconnu par l'Union Européenne dans le cadre du programme INTERREG III A Sarre-Moselle (-Lorraine) -Palatinat occidental et bénéficie d'un cofinancement européen de 50 %.

Ce système complète les mesures prises pour offrir aux jeunes mosellans et sarrois un cursus complet d'apprentissage de la langue du voisin et leur assurer de meilleures chances d'intégration professionnelle et culturelle dans leur région et les préparer au marché de l'emploi via le bilinguisme et le trilinguisme.

Les points suivants seront abordés :

- Présentation du dispositif et réseau,
- Principes et fonctionnement,
- Aspects Financiers:
- Pré-bilan
- Problèmes rencontrés